

PENDANT LA CRISE DU COVID-19

VOUS ÊTES PROTÉGÉ

Bureau du Procureur General Maura Healey

L'EXPULSION ET DE LA FORCLUSION

Les propriétaires ne peuvent pas expulser ou menacé d'expulser leurs locataires. Les sociétés d'hypothèques ne peuvent pas saisir les propriétaires de maison. Pendant cette crise, votre maison est en sécurité.

RECouvreMENT DE CREANCES

Le harcèlement des agents de recouvrement est interdit. Ils ne peuvent pas venir chez vous ou sur votre lieu de travail, former des poursuites judiciaires contre vous, reprendre possession votre voiture ou saisir votre salaire.

COUPURES DE SERVICES UTILITAIRE

Il est interdit aux services publics de couper le gaz ou l'électricité. Vous devriez être en mesure de garder vos lumières allumées et l'eau chaude en marche.

DES PRIX ABUSIFS

Les entreprises ne peuvent pas sur-facturer des prix sur les biens communs et les articles essentiels comme les masques, le désinfectant et les gants.

LA DISCRIMINATION

Vous ne pouvez être victime de la discrimination en raison de votre race, ethnie, origine nationale, handicap ou toute autre catégorie protégée dans le logement ou la recherche de soins de santé.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ VOS SOINS DE SANTÉ

Si vous vous sentez malade, demandez des soins de santé. L'assurance couvre les tests et traitements COVID-19. Pour les immigrants qui ne sont pas admissibles aux programmes d'assurance publique, MassHealth Limited couvrira les coûts.



CONTACTEZ-NOUS

HOTLINE PRINCIPALE

(617) 727-8400

QUESTIONS DES TRAVAILLEURS

(617) 727-3465

PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS

(617) 963-2917

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES SOINS DE SANTÉ

(888) 830-6277

RESSOURCES AGO

mass.gov/ago/covid19

VOUS POURRIEZ VOUS QUALIFIER

Bureau du Procureur General Maura Healey 

ASSISTANCE EN ESPÈCES

La loi sur les aides, les secours et la sécurité économique des coronavirus (soins) prévoit des paiements en espèces uniques de 1200 dollars pour les individus, 2400 dollars pour les couples et 500 dollars par enfants pour la plupart des contribuables qui déclarent des impôts avec un numéro de sécurité sociale. D'autres avantages, notamment le SNAP (coupons alimentaires), le TAFDC (aide sociale aux familles avec enfants) et le WIC, peuvent être disponibles auprès des départements de l'assistance transitoire et de la santé publique.

PRESTATIONS DE CHÔMAGE

Vous pouvez demander des prestations d'assurance-chômage si vous perdez votre emploi et que vous êtes autorisé à travailler aux États-Unis. Déposer une demande auprès de la Division de l'aide au chômage.

CONGÉ MALADIE

En vertu de la loi du Massachusetts, les travailleurs ont droit à des prestations de leurs employeurs, y compris des congés maladie, indépendamment de leur statut d'immigrant. Des congés maladie et familiaux supplémentaires peuvent être disponible à travers le Families First Coronavirus Response Act.

COUVERTURE D'ASSURANCE MALADIE

Les résidents non assurés peuvent être admissibles à la couverture santé grâce l'extension de la période d'inscription à travers le Health Connector.

ASSISTANCE D'ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF

MassUndocuFund, les organisations d'entraide et les organisations de travailleurs accordent de petites subventions en espèces aux sans-papiers et à d'autres qui pourraient ne pas être éligibles à une autre assistance. Travail avec justice (Jobs with Justice) a plus d'informations.



CONTACTEZ-NOUS

HOTLINE PRINCIPALE

(617) 727-8400

QUESTIONS DES TRAVAILLEURS

(617) 727-3465

PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS

(617) 963-2917

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES SOINS DE SANTÉ

(888) 830-6277

RESSOURCES AGO

mass.gov/ago/covid19